



# EVERFAST DCP

## Décapant liquide pour le béton et la rouille

### DEFINITION ET PRESENTATION DU PRODUIT

EVERFAST DCP est un liquide acide, décapant bétons et mortiers, éliminant la rouille et les salissures sur le matériel et les outils de chantier.

EVERFAST DCP n'attaque pas le métal propre et agit de façon régulière jusqu'à l'élimination complète des salissures.

### DOMAINES D'APPLICATION

EVERFAST DCP traite les projections de béton, coulis de laitance, tâches de plâtre et les tâches de rouille sur :

- Le matériel de chantier,
- Les outils,
- Les toupies,
- Les bandes, etc.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Mélange d'acides
<i>Consistance :</i>	Liquide
<i>Couleur :</i>	Incolore
<i>Densité :</i>	Environ 1,45
<i>Point éclair :</i>	Néant (produit ininflammable)
<i>Temps de séchage :</i>	Environ 1 heure (le séchage doit être fait à l'air et à l'abri de la pluie sans rinçage)
<i>Températures limite d'application :</i>	+ 5°C à + 35°C
<i>Limite de température de service :</i>	- 12°C à + 40°C

### CONSEILS GENERAUX D'EMPLOI

#### 1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, dégraissées et dépoussiérées.

#### 2 - Mise en oeuvre

EVERFAST DCP s'applique au pinceau ou par trempage :

- Au pinceau, dilué à 50 % d'eau directement sur les surfaces à traiter. Recommencer l'opération à quelques heures d'intervalle si les salissures sont importantes.
- Par trempage, 1 volume d'EVERFAST DCP sera dilué avec 2 volumes d'eau. Le bac contenant le mélange doit être en bois ou en plastique et tempéré par temps froid. Le fond des bacs doit être nettoyé de leur boue après plusieurs utilisations.

#### 3 - Application

Les produits à traiter sont immergés de 4 à 20 heures suivant l'importance.

Agiter les pièces de temps en temps.



**SPECIES**  
RN 96 NAPOLLON - 13400 AUBAGNE - FRANCE  
☎ : (33) 0/4 42 369 300 - FAX : (33) 0/4 42 369 309  
www.everfast.fr

*Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Édition du troisième trimestre 1999.*



#### 4 - Consommation

De 3 à 4 m<sup>2</sup> au litre d'EVERFAST DCP pour des souillures moyennes.

De 10 à 20 m<sup>2</sup> au litre pour des laitances minces.

#### 5 - Finition

EVERFAST DCP n'empêche pas les éléments traités d'être peints, ceux-ci doivent néanmoins attendre 48 heures avant mise en peinture.

#### **PRECAUTIONS PARTICULIERES ET SECURITE**

EVERFAST DCP ne convient pas au zinc, à l'aluminium, à l'étain et aux métaux cuivreux. EVERFAST DCP étant un produit acide, il est conseillé de porter des gants et des lunettes et d'avoir une bonne ventilation du lieu de travail. Employer des bacs en bois ou en plastique pour une utilisation par trempage (après plusieurs utilisations des bacs, l'efficacité baisse, il faut alors rajouter 1 volume d'EVERFAST DCP et 2 volumes d'eau). Les éléments traités avec l'EVERFAST DCP pourront être utilisés immédiatement après séchage.

#### **TRANSPORT ET STOCKAGE**

*Transport* : produit corrosif. N° ONU : 1805, classe 8, Groupe III, C1, Etiquette 8, code 80.

*Stockage et conservation* : Un an en emballage d'origine fermé dans un endroit sec.

#### **TEINTE**

Incolore.

#### **CONDITIONNEMENT**

Fût : 294 kg.

Jerrican : 40 kg.

Bidon : 7 kg.

**SPECIES**

RN 96 NAPOLLON - 13400 AUBAGNE - FRANCE  
☎ : (33) 0/4 42 369 300 - FAX : (33) 0/4 42 369 309  
[www.everfast.fr](http://www.everfast.fr)



*Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Édition du troisième trimestre 1999.*